

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MFM Global Thematic Long/Short (le « Compartiment ») un compartiment de MFM Funds (Lux), (le « Fonds »)

Classe R CHF (la « Classe ») (LU1105778184)

Le Fonds a désigné FundPartner Solutions (Europe) S.A. comme société de gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'obtenir une appréciation du capital associée à un niveau de risque contrôlé en offrant principalement une exposition à des actions ou à des titres apparentés à des actions sur- ou sous-évaluées d'entreprises à travers le monde, y compris dans les marchés émergents et les marchés frontières.

Le Compartiment applique une stratégie multithématique longue/courte sur les actions. Il sélectionne des thèmes croissants et investit en conséquence dans des entreprises à travers le monde. Afin de mettre en œuvre sa dénommée stratégie thématique « longue/courte » avec une orientation longue, le Compartiment aura recours à des instruments financiers dérivés tels que des contrats pour différence (CFD) ou des swaps de rendement total (TRS). Les instruments dérivés seront généralement employés pour obtenir une exposition courte à certaines actions ou titres assimilés à des actions alors que l'exposition longue sera obtenue grâce à un investissement direct dans les titres ciblés.

Pour atteindre son objectif, le Compartiment aura principalement une exposition directe aux titres susmentionnés ou indirecte via des OPCVM et/ou OPC (tels que définis dans le prospectus) et/ou via des instruments financiers dérivés offrant une exposition (courte ou longue) aux titres susmentionnés.

Dans le cadre de sa politique d'investissement et en raison de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des dépôts en espèces, des fonds du marché monétaire et des instruments du marché monétaire.

À titre accessoire, dans les limites autorisées par la Loi de 2010, le Compartiment peut investir dans tout type d'actifs éligibles autre que ceux mentionnés ci-dessus (par exemple dans tout type de valeurs mobilières, de titres de créance émis par des entreprises ou par des émetteurs publics, d'ABS, de MBS, de produits structurés (tels que définis dans le prospectus), d'instruments financiers dérivés, d'instruments du marché monétaire ou d'OPC).

Les investissements ne connaîtront aucune restriction en matière d'exposition géographique (y compris d'exposition à des pays émergents),

de secteurs économiques, de classes d'actifs ou de devises. Cependant, selon les conditions des marchés financiers, une attention particulière pourra être apportée à un seul (ou plusieurs) pays et/ou à une seule devise et/ou à un seul secteur économique et/ou à une seule classe d'actifs. Si des opportunités se présentent, le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de son actif net dans les pays émergents.

Le total des investissements dans des OPCVM et/ou des OPC est limité à un maximum de 10 % des actifs du Compartiment (y compris des fonds du marché monétaire).

Si le Gestionnaire en investissement estime que cela est dans le meilleur intérêt des actionnaires, le Compartiment pourra également détenir jusqu'à 100 % de son actif net en liquidités comme, entre autres, des dépôts d'espèces, des fonds du marché monétaire et des instruments du marché monétaire.

À des fins de couverture comme à toute autre fin, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés dans les limites et selon les paramètres indiqués dans le prospectus. Le recours aux instruments dérivés peut accroître l'effet de levier et impliquer des frais et risques supplémentaires.

Fréquence des opérations de rachat

La valeur d'inventaire nette de cette Classe est calculée chaque semaine le jeudi. Vous devez soumettre vos ordres de souscription et/ou de rachat au plus tard à 12h (heure du Luxembourg) le mardi précédant le jour de valorisation.

Politique de distribution

La Classe est à capitalisation. Aucun dividende ne sera normalement distribué.

Devise

La devise de cette Classe est CHF.

Il s'agit d'une classe couverte. La couverture vise à réduire l'impact sur votre investissement des fluctuations du taux de change entre la devise du Compartiment et celle de la Classe.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

Le profil de risque actuel pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni mesure de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le portefeuille de ce Compartiment se compose essentiellement d'actions ou autres titres liés à des actions émis dans le monde entier. Ce profil risque/rendement correspond au moyen-élevé sur l'échelle SRRI.

Existe-t-il d'autres Risques particuliers ?

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du Fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-bénéfices incluent :

- Risques de liquidité : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou

échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de valeur. Ces titres sont également difficiles à vendre rapidement du fait du manque d'investisseurs ou de spéculateurs prêts et disposés à les acheter.

- Risques de contrepartie : Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le Compartiment.
- Risques de crédit : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés susceptibles de créer un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du compartiment. L'optimisation par effet de levier de certains types d'opérations incluant des instruments dérivés peut nuire à la liquidité du compartiment, le forcer à liquider des positions à des moments inopportuns ou empêcher d'une autre manière le compartiment d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le Compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

- Risques opérationnels : Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,85 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée chaque année au gestionnaire d'investissement et égale à 10 % de la performance de la valeur nette d'inventaire par action au-delà du « high water mark », tel que défini dans le prospectus.
---------------------------	---

Les frais que vous pouvez être amené(e) à payer sont utilisés pour couvrir les coûts d'opération du Compartiment, y compris ses coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut vous être indiqué par votre conseiller ou par un distributeur.

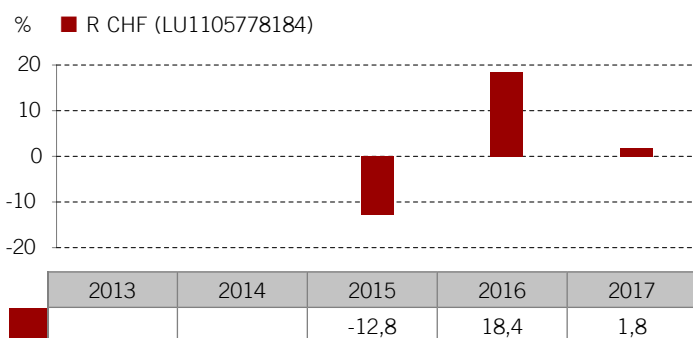
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2017. Ce chiffre peut varier d'année en année. Il exclut :

- la commission de performance (le cas échéant)
- les coûts de transaction du portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou qu'il vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour le dernier exercice financier clos le 31/12/2017, la commission de performance prélevée sur la Classe s'élevait à 0,18 % de l'actif net moyen annuel de la Classe.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Fonds qui donne le détail de ses frais ; ce prospectus est disponible au siège social du Fonds et sur www.fundsquare.net.

PERFORMANCES PASSÉES



L'impact des frais et charges sur la performance passée a été pris en compte. Les frais d'entrée et de sortie n'ont pas été pris en compte.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future.

La Classe a été lancée le 22/12/2014.

Les performances passées ont été calculées en CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège Social

15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A. 15A avenue J.F. Kennedy, L – 1855 Luxembourg

Représentant pour la Suisse

FundPartner Solutions (Suisse) S.A., Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Agent payeur en Suisse

Banque Pictet & Cie S.A., Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Informations complémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, les Documents d'Information Clé pour Investisseur, les statuts, les derniers rapports annuel et semestriel du Fonds, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la société de gestion et du représentant pour la Suisse à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet www.group.pictet/fps. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

La valeur liquidative par action est disponible à l'adresse www.fundsquare.net, au siège social du Fonds et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, vos investissements peuvent en être affectés. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout Compartiment en actions d'un autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la Classe, au type ou au sous-type d'actions cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur valeur d'inventaire nette respective calculée le jour de valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les frais de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus. Pour des renseignements plus détaillés sur la manière d'effectuer des arbitrages entre Compartiments, veuillez vous référer, dans le prospectus, à la section relative à l'arbitrage entre Compartiments.

Informations spécifiques concernant le Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la catégorie d'un Compartiment du Fonds. D'autres Classes existent pour ce Compartiment. Pour de plus amples informations sur les autres Classes ou Compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds. La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres Compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.